



Rubriques

| | |
|---|---|
| Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale | 1 |
| À découvrir : des régions et des idées | 3 |
| À inscrire à l'agenda | 7 |
| Quoi de neuf ?..... | 7 |

■ **Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale**

Les propositions soumises par les conférences régionales des élus (CRÉ) dans le cadre du volet trois du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale ont fait l'objet de discussions dans l'ensemble des régions concernées. À ce jour, les CRÉ ont obtenu réponse à leurs propositions traitant de l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et locales; quant aux propositions restantes traitant des autres volets du projet gouvernemental, celles qui n'ont pas encore obtenu réponse sont sur le point de l'obtenir.

Avec l'achèvement de l'opération de traitement des propositions soumises par les CRÉ dans le cadre du

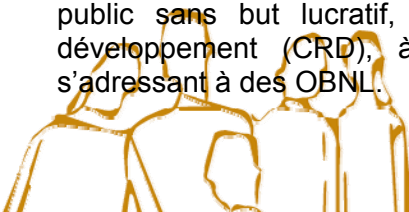
volet trois du projet gouvernemental, la rubrique *Ça s'est passé en région* se penchera désormais davantage sur les actions et les initiatives entreprises par les régions pour l'ensemble des volets du projet gouvernemental, et la rubrique *Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux* se consacrera aux actions et initiatives concrètes menées par le gouvernement en faveur de l'autonomie des régions.

Ça s'est passé en région

Projet de régionalisation en Abitibi-Témiscamingue. La CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue poursuit l'élaboration de sa proposition de régionalisation des services gouvernementaux dans sa région. Récemment, le comité de régionalisation, formé de directrices régionales et de directeurs régionaux de certains ministères présents en région ainsi que de citoyens reconnus pour leur connaissance du dossier de la régionalisation, se voyait confier par la CRÉ la responsabilité d'élaborer un modèle qui pourrait servir de base à l'expérimentation de la régionalisation en Abitibi-Témiscamingue. En août dernier, le modèle expérimental de régionalisation a été porté à l'attention des membres du conseil d'administration de la CRÉ réunis en lac-à-l'épaule. En septembre, il a été présenté aux membres de la Table gouvernementale aux affaires territoriales dont le directeur régional ou la directrice régionale participe aux travaux du comité de régionalisation. Le projet suit son cours.

Ça s'est passé dans les ministères et organismes gouvernementaux

Le statut des CRÉ. Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a répondu à une interrogation des CRÉ afin de savoir si elles peuvent être reconnues comme organismes à but non lucratif (OBNL) et ainsi bénéficier de certains programmes des ministères et organismes gouvernementaux. D'un point de vue juridique, les CRÉ sont des personnes morales de droit public qui poursuivent des fins d'intérêt public sans but lucratif, ce qui les rend admissibles, comme l'étaient les conseils régionaux de développement (CRD), à différents programmes des ministères et organismes gouvernementaux s'adressant à des OBNL.



Nouveaux directeurs généraux du MRNF dans les régions. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a annoncé, le 22 juin et le 21 septembre derniers, la nomination des huit premiers directeurs généraux régionaux du MRNF. Le 22 juin 2006, M. Louis Villemure a été nommé à la direction générale régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Alain Simard à celle de la Mauricie-Centre-du-Québec, M. Alain Viau à celle du Bas-Saint-Laurent et M. Guy Héту à celle du Nord-du-Québec. Cette première phase d'implantation de nouvelles structures régionales sera pleinement opérationnelle à l'automne 2006.

La deuxième phase a eu lieu avec la mise sur pied de quatre nouvelles directions générales régionales. Le 21 septembre 2006, le MRNF a nommé les directeurs généraux régionaux suivants : M. Jean Benoit à la direction générale régionale de l'Outaouais, M. Normand Laprise à celle de la Côte-Nord, M. Alain Viau par intérim à celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et M. Martin Gingras à celle de l'Abitibi-Témiscamingue. La troisième phase d'implantation se déroulera d'ici avril 2007.

Cette réorganisation du MRNF a pour but de donner aux régions la possibilité d'assumer plus de responsabilités dans la gestion des ressources naturelles et du territoire, de réaliser une véritable gestion intégrée et d'améliorer le service aux citoyens en leur donnant accès à tous les secteurs d'activité du Ministère dans leur région. L'unification des directions régionales du MRNF de même que l'implantation des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire viennent concrétiser la volonté du gouvernement de réaliser une gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles et du territoire, qui tient compte des particularités et des priorités régionales.

Mise en place d'un centre d'appels en Gaspésie. Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le ministre des Services gouvernementaux et ministre responsable de l'organisme Services Québec, M. Henri-François Gautrin, et la ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, ont annoncé la création d'un Centre de relation avec la clientèle de Services Québec à Caplan, en Gaspésie. Ce centre de Services Québec traitera appels, courrier et courriels, et ouvrira ses portes à l'automne 2007. Fidèle à son engagement, le gouvernement poursuit ainsi le déploiement de Services Québec qui deviendra la porte d'entrée des citoyens et des entreprises pour accéder aux services gouvernementaux. Services Québec est l'exemple le plus concret de la modernisation de l'État. Par cet organisme, le gouvernement revoit sa façon de livrer les services publics aux citoyens et aux entreprises pour en augmenter la simplicité et l'accès.



■ **À découvrir : des régions et des idées**

Bas-Saint-Laurent

Programme de mobilité. Grâce au Programme de mobilité des autorités réunionnaises ainsi qu'à l'entente signée entre les gouvernements de La Réunion et du Québec, un nombre sans cesse croissant d'étudiants réunionnais arrive au Québec, et particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent. La CRÉ du Bas-Saint-Laurent appuie les efforts de recrutement des cégeps de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et La Pocatière, de l'Institut maritime du Québec et de l'UQAR en coordonnant l'accueil de ces étudiantes et étudiants en leurs noms. C'est l'aspect démographique et ses liens avec l'immigration qui sont à l'origine de l'engagement de la CRÉ dans ce dossier. En août 2006, une troisième cohorte, comptant 107 étudiants, a été accueillie par la CRÉ au nom des quatre cégeps régionaux et de l'Institut maritime du Québec. Avec les ans, la CRÉ a constaté que la majorité des étudiants réunionnais souhaite demeurer dans le Bas-Saint-Laurent, ou à tout le moins au Québec, à la fin de leurs études techniques.

(Référence : lareunion@bas-saint-laurent.org)

Capitale-Nationale

Mission québécoise sur les produits agroalimentaires bénéficiant d'une indication géographique. Une délégation québécoise composée de 16 personnes en provenance de six régions du Québec s'est rendue à Bordeaux, en France, pour assister aux 8^{es} Assises de l'Origine qui ont eu lieu du 17 au 24 mai 2006. Les membres de la délégation y ont discuté de la valorisation des produits agroalimentaires bénéficiant d'une indication géographique (IG). Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'un projet de coopération franco-québécoise créé à l'instigation de la CRÉ de la Capitale-Nationale et du Conseil régional d'Aquitaine. Les conclusions de cette mission serviront de base à l'organisation d'un colloque québécois portant sur les appellations réservées. D'envergure nationale, ce colloque devrait se tenir en mai 2007; il comptera plusieurs experts français parmi ses participants.

(Référence : helene.lapointe@crecn.qc.ca)

Colloque sur la persévérance scolaire. Plus de 150 participants et intervenants du Québec et de la France ont pris part au Colloque franco-québécois sur la persévérance scolaire, qui s'est tenu à Québec les 5 et 6 juin 2006. Organisé notamment par les CRÉ de la Capitale-Nationale et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, cet événement majeur avait pour but de favoriser les échanges sur certaines mesures visant à prévenir le décrochage et à favoriser la persévérance scolaire, particulièrement en milieu rural et en milieu défavorisé. À cette occasion, M. Michel Perron, chercheur associé au Cégep de Jonquière, a pu faire état de ses recherches établissant une corrélation frappante entre la taille des municipalités et le taux de sortie sans diplôme du secondaire. Selon le résultat de ses recherches, plus les cohortes d'élèves sont petites, par exemple dans les classes en milieu rural, plus le taux de décrochage est important. À l'inverse, les milieux urbains présentent des taux de diplomation plus élevés, à l'exception des très grandes municipalités, telle Montréal, phénomène qui pourrait s'expliquer par la présence de quartiers défavorisés.

(Référence : helene.lapointe@crecn.qc.ca)

Mauricie



Visite en forêt mauricienne. En août 2006, le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie a effectué une visite forestière de deux jours en région. Orchestrée par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, cette visite a permis aux administrateurs de la CRÉ de se familiariser avec le milieu forestier mauricien. Après avoir assisté à



une présentation de l'impact de l'exploitation forestière sur le développement du Haut-Saint-Maurice, les administrateurs ont visité des entreprises forestières, une pourvoirie et des sites d'opérations forestières. Au cours de rencontres avec des représentants de plusieurs groupes d'utilisateurs de la forêt, ils ont pu échanger sur l'industrie de la pourvoirie et sur les industries de l'aménagement, de la récolte, du transport et de la transformation de la matière ligneuse. La visite a également été l'occasion de déplacements sur le terrain; les participants ont ainsi pu constater le travail effectué sur les peuplements forestiers ainsi que les contraintes opérationnelles liées au terrain, à la saison et à l'équipement, ou encore rencontrer des travailleurs et discuter avec eux de leurs conditions de travail.

(Référence : denise.bechard@cre-mauricie.qc.ca)

Estrie

Le village de Saint-Camille dans la presse française. Le village de Saint-Camille, situé en Estrie, a fait l'objet d'un article dans le prestigieux mensuel français *Le Monde diplomatique*. Dans son édition du mois d'août, le journaliste Bernard Cassen fait l'éloge du courage des citoyens de Saint-Camille qui ont refusé de voir leur bourgade disparaître au profit des grandes villes. Le journaliste vante la responsabilisation et la capacité d'autogestion de tous les habitants du village : un centre communautaire à but non lucratif, Le P'tit bonheur, sert de liant à la communauté. C'est l'endroit où se réunissent des gens de tous les groupes d'âge, dans une « forte cohésion intergénérationnelle » note *Le Monde diplomatique*. Pour consultation du mensuel, voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/>

Montréal

Deux plans d'action prometteurs. Le comité exécutif de la CRÉ de Montréal a entériné les plans d'action 2006-2007 du Forum régional sur le développement social de l'Île de Montréal et du Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CESIM). Le premier est un plan d'action du Forum régional sur le développement social qui retient, comme champ d'intervention prioritaire, la question des travailleurs et travailleuses à faible revenu. En plus de ce dossier, le Forum compte créer un

tableau de bord du développement social qui lui permettra de suivre de plus près l'évolution de la situation dans la région. Le second est un plan grâce auquel le CESIM maintient le cap sur ses objectifs d'accroître la visibilité et la reconnaissance de l'économie sociale et de mettre en œuvre une vision commune de l'économie sociale à Montréal. (Référence : ytheriault@credemontreal.qc.ca)

Outaouais

Festival Images et lieux. La CRÉ de l'Outaouais a décidé d'appuyer financièrement la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau dans la réalisation de l'édition 2006 du Festival Images et Lieux. En s'engageant dans cette troisième édition qu'elle campe sous le thème « Le cinéma rural prend ses airs », la Maison de la culture explore un créneau unique au Québec pour ce qui est des événements cinématographiques en proposant une programmation basée sur des films à thématique rurale. La Maison de la culture a également donné un cachet international à l'événement en invitant les artistes en provenance du Québec et du Canada, mais aussi des États-Unis et d'Europe. Cette édition, qui s'est déroulée du 8 au 10 septembre 2006 à Maniwaki, a marqué le début d'un projet d'échanges culturels avec la région de la Sarthe, en France.

(Référence : pboucher@cre-o.qc.ca)

Abitibi-Témiscamingue

Programme de participation régionale à la valorisation des forêts. Le 17 août dernier, la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue était heureuse d'annoncer le tout nouveau Programme de participation régionale à la valorisation des forêts. Les objectifs généraux du programme sont : générer un effet de levier dans une perspective de développement durable en soutenant des projets à caractère social, environnemental et économique; permettre l'émergence de projets novateurs et structurants; favoriser l'apparition de nouveaux concepts d'aménagement forestier. Ce nouveau programme permettra de documenter les problématiques afin de favoriser l'harmonisation des usages et la concertation. Il encourage aussi le transfert technologique en plus de permettre la mise sur pied de projets d'éducation populaire sur la conservation et l'aménagement des forêts. On trouve le feuillet d'information et le formulaire de demande sur le site Internet de la CRÉ (www.conferenceregionale.ca) sous le titre « Fonds et ententes ».

(Référence : diane.guillemette@conferenceregionale.ca)



Côte-Nord

Étude sur l'innovation auprès des entreprises nord-côtières. La CRÉ de la Côte-Nord a été l'instigatrice, en 2005, de la réalisation d'une étude visant à évaluer le degré d'innovation au sein des entreprises de production nord-côtières. Cette étude, à laquelle a participé financièrement Développement économique Canada (DEC), s'est effectuée sous la direction du Centre d'aide technologique (CATE) de la Côte-Nord.

Les résultats sont maintenant accessibles, sous la forme de 14 rapports en format Acrobat (.PDF), sur le site Internet de la CRÉ (www.crecotenord.qc.ca) dans la section "[Publications](#)" du site, sous la catégorie "[Bilan 2005 - Innovation dans les entreprises](#)".

(Référence : patric.frigon@crecotenord.qc.ca)

Nord-du-Québec, Baie James

Entente spécifique en développement social. Le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ) et quatre partenaires régionaux ont signé, en juillet dernier, une entente spécifique en développement social. Cette entente se traduit par des investissements de 465 000 \$ pour les trois prochaines années et par la mise sur pied d'un programme de subvention intitulé Subvention relative à l'initiative sociale de la Jamésie, destiné aux organismes qui soumettront des projets locaux et régionaux. Par ce programme, le Comité souhaite encourager les organismes et groupes de citoyens à s'impliquer dans l'organisation d'activités et d'événements en accord avec les valeurs et les priorités contenues dans le plan d'action du comité de développement social de la Baie-James. Ainsi, les projets soumis devront toucher l'un ou l'autre des thèmes suivants : la lutte à la pauvreté, aux inégalités et à l'exclusion; la promotion du développement social; le développement local et régional; le renforcement des communautés et du tissu social.

(Référence : smckenzie@crebj.ca)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Les-Îles-de-la-Madeleine sans obstacles. La CRÉ de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a versé la somme de 5 000 \$ à l'Association des personnes handicapées des Îles-de-la-Madeleine pour l'appuyer dans son projet Les Îles-de-la-Madeleine sans obstacles. L'objectif est de diminuer les obstacles physiques qui empêchent les personnes handicapées des Îles-de-la-Madeleine de participer pleinement à la vie sociale et économique, ainsi qu'aux mondes de l'éducation, du travail, du sport et des loisirs. Le projet consiste à réaliser des capsules théâtrales traitant des problèmes que vivent ces personnes au quotidien et à transférer ces contenus sur vidéo et sur DVD de façon à leur assurer la plus grande diffusion possible. Parallèlement, on verra à mettre en œuvre dans le milieu une expertise technique qui permette de répondre aux organismes et aux entreprises désireuses d'améliorer l'accessibilité de leur établissement.

(Référence : louise.langevin@cre-gim.net)

Entente en agroalimentaire. La CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a convenu, le 5 septembre dernier, d'une entente spécifique de 2,54 M\$ avec le gouvernement du Québec pour le développement de son secteur agroalimentaire. La contribution de la CRÉ s'élève à 510 000 \$ sur trois ans. Les cinq volets établis sont : *Consolidation et développement des entreprises agroalimentaires et production de produits de créneaux – Transition des entreprises engagées dans la production de marchés de créneaux – Innovation, expérimentation et développement d'expertise – Initiatives de mise en valeur du territoire et des activités agricoles – Aide à l'incubation de la relève dans les entreprises existantes.* L'entente découle de la planification stratégique 2005-2010 du secteur agroalimentaire qui s'est donné une vision de développement durable en adoptant la devise « Faire sa marque dans le respect du milieu ». Elle émane également des priorités de la CRÉ en ce qui a trait à l'importance de l'agriculture pour le développement des communautés rurales et l'occupation du territoire. Enfin, grâce à cette entente, les entreprises agricoles gaspésiennes et madeliniennes obtiendront les fonds nécessaires pour progresser.

(Référence : louise.langevin@cre-gim.net)



Chaudière-Appalaches

Entente spécifique sur le cerf de Virginie.

L'Entente spécifique de régionalisation portant sur le cerf de Virginie en Chaudière-Appalaches a été signée en mars 2004. Les dix signataires de cette entente ont convenu de se concerter et d'harmoniser leurs actions respectives dans un but commun de maximiser le développement économique et de minimiser les impacts négatifs découlant de la présence de cette espèce dans certaines portions du territoire. Selon le principe de base de ce concept, les interventions réalisées sur le territoire ont de plus grandes chances de conduire à des résultats significatifs et probants si elles s'inscrivent dans une démarche de partenariat. À travers les multiples facettes de son mandat de trois ans, l'équipe de mise en œuvre de l'Entente réalise des actions visant l'atteinte de cinq objectifs cibles préétablis. Ces cinq cibles, qui visent notamment à stimuler le développement économique lié aux activités de chasse récréative et à l'observation des animaux, contribuent à réduire les impacts négatifs associés à de fortes densités de cerfs (accidents routiers, dommages aux cultures, etc.). Voici quelques exemples des nombreuses interventions ou actions découlant des cibles établies : l'accroissement de la récolte de cerfs dans certains secteurs précis, la formation du personnel œuvrant en aménagement forestier, la sensibilisation des automobilistes, l'ouverture des terres privées aux chasseurs grâce à certains incitatifs, la sensibilisation des municipalités à l'importance de ne pas réduire les occasions de chasse et, enfin, le recrutement de nouveaux adeptes de la chasse aux cerfs. Ces interventions visent ultimement à faire du cerf de Virginie une ressource constituant un levier précieux du développement durable en Chaudière-Appalaches, générant de façon directe ou indirecte des avantages sociaux et économiques importants.

(Référence : cre@chaudiere-appalaches.qc.ca)

Lanaudière

Forum régional des aînées et aînés. Sous le thème « Les aînées et aînés, un actif ou un passif pour les municipalités », plus d'une centaine de participants ont assisté à ce deuxième Forum régional dont l'idée directrice était d'inviter les municipalités et autres décideurs à réfléchir au phénomène du vieillissement de la population lanaudoise. L'habitation, le transport, la sécurité,

les loisirs ainsi que l'impact du vieillissement de la population sur les services que les municipalités rendent à leurs contribuables ont fait partie des nombreux sujets traités. Le président de la Table des aînés et aînées de Lanaudière (TAAL) a souligné que les recommandations du Forum feront l'objet d'un mémoire qui sera adressé à la CRÉ de Lanaudière, au Conseil des aînés du Québec ainsi qu'au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

(Référence : communication@cre-lanaudiere.qc.ca)

Longueuil

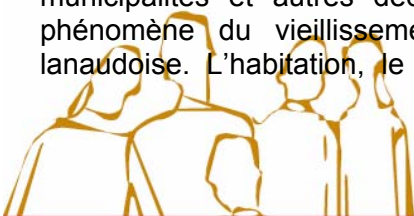
Un nouveau Forum Jeunesse. La CRÉ de Longueuil vient tout juste d'instaurer un Forum Jeunesse sur le territoire de Longueuil afin de favoriser une meilleure compréhension des besoins des jeunes de cette région et, par le fait même, de leur apporter le soutien nécessaire. Les réalités n'étant pas les mêmes pour les jeunes des différents secteurs de la Montérégie, la mise en place d'un Forum Jeunesse propre à l'agglomération de Longueuil devenait une nécessité. La mission du Forum sera donc de favoriser la participation des jeunes de 16 à 35 ans aux décisions qui les concernent. Son représentant œuvrera directement dans les bureaux de la CRÉ de Longueuil et un conseil d'administration indépendant sera formé au début du mois d'octobre.

(Référence : medias@credelongueuil.org)

Montérégie-Est

Un nouveau partenariat entre le Québec et le Vermont. La participation du Québec à ce nouveau partenariat s'est organisée autour du consortium économique régional. Le partenariat, qui s'étendra sur deux ans, touche principalement l'industrie manufacturière. Ce sont cinq secteurs d'activité qui sont visés par cet accord : l'environnement, les vêtements de sport et de dernière technologie, les pièces et l'assemblage d'équipement de transport, le tourisme et l'industrie liée au secteur de la défense. La première étape du processus consiste à réaliser l'inventaire des entreprises de ces secteurs d'activité pour cibler les établissements qui ont des points en commun et tenter de les mettre en relation. Échanges, transfert de technologie et sous-traitance sont les éléments importants de cet accord, dont l'objectif est de favoriser des partenariats d'affaires susceptibles de provoquer l'accroissement de l'activité manufacturière et la création d'emplois.

(Référence : viviane.tardif@monteregie-est.org)



■ À inscrire à l'agenda

□ Sommet sur le développement des universités

Sous le thème « Les universités dans la ville », événement voulant assurer une prise de conscience collective de l'apport des universités au développement économique, social, culturel et urbain de Montréal.

Les 23 et 24 octobre 2006, à Montréal.

□ Semaine de l'économie sociale en Chaudière-Appalaches

Organisée par la Table régionale d'économie sociale en collaboration avec la CRÉ.

Du 23 au 27 octobre 2006.

■ Quoi de neuf?

□ Site Internet de la Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

<http://www.cfrat.ca>

□ Comment les régions du Canada s'adaptent-elles à un marché nord-américain plus grand et plus intégré?

Gu, Wulong et Gary David Sawchuk. Ottawa, Direction des études analytiques, Statistique Canada, [2006]. 35 p. (Analyse économique, documents de recherche).

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.statcan.ca/francais/research/11F0027MIF/11F0027MIF2006039.pdf>

□ Avis de la CRÉ de Montréal sur la politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination

CRÉ de Montréal et Forum jeunesse de l'Île de Montréal, 30 août 2006, 19 pages.

Aussi disponible dans Internet :

<http://www.credemontreal.qc.ca/Publications/Developpementsocial/MemoireRacisme.pdf>

Ce bulletin est sous la responsabilité du Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales du MAMR, en lien avec les travaux de la Table Québec-régions.

Sous-ministériat aux affaires régionales et municipales

Line Arsenault

Ministère des Affaires municipales et des Régions
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
(418) 691-2012
dpdrr@mamr.gouv.qc.ca

www.mamr.gouv.qc.ca

